



Comité Départemental De Voile de la Sarthe

Assemblée Générale Ordinaire Année 2021



Ordre du Jour

- Rapport Moral
- Rapport d'activités
- Rapport sportif
- Rapport financier
- Vote des rapports
- Projet d'activités2022
- Projet de budget2022
- Questions diverses.

Annexe 1 et 2 Trésorerie Annexe 3

Budget Prévisionnel Annexe 4

Calendrier 2022

Présentation du Comité Départemental Voile de la Sarthe

Le Comité Départemental de Voile est une association loi 1901 dont le siège est fixé à la Maison des Sports 29 boulevard Saint Michel 72000 Le Mans. L'association a été déclarée et enregistrée à la Préfecture de la Sarthe le 28 mai 1976 avec parution au JO du 28 mai 1976.

Le Comité Départemental est un organisme déconcentré de la Fédération Française de Voile (FFVOILE). Il est régi par les lois et règlements en vigueur, par les statuts et les règlements de la FFVOILE, par les présents statuts et le règlement intérieur du Comité Départemental et est constituée par la FFVOILE conformément à l'article 8 de ses statuts.

Il est, à ce titre, conjointement avec la FFVOILE et la Ligue, l'interlocuteur, des organes et autorités politiques, administratifs et autres du Département ainsi que du mouvement sportif départemental

Les clubs Sarthois



Club Nautique du Val de Sarthe – Plan d'eau de la Gémerie

Club de Voile de La Flèche - Plan d'eau de La Monnerie



Club de Voile de Sillé-le Guillaume – Plan d'eau de Sillé-le Guillaume

Club de Voile de Marçon – Plan d'eau de Varennes



Conseil d'Administration 2021

Prénom et Nom	Fonction
Caroline Lamoureux	Présidente
Jean-Luc Gauthier	Vice-président
Pascal Lainé	Secrétaire
Noël Douet	Trésorier
Fabrice Cerfeuillet	Secrétaire Adjoint
Jérôme Guillet	Trésorier Adjoint
Mickaël Rousseau	Membre
Didier Brunet	Membre

Rapport Moral

Tout d'abord je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration qui ont œuvré sans faille tout au long de cette année difficile. Je tiens également à remercier les présidents des clubs qui sont de droit membre du Conseil d'administration. Ils ont une voix consultative au Conseil d'Administration. Ils sont consultés sur les projets, sur la vie du Comité. Le positionnement des clubs permet de rayonner sur tout le Département. Leur avis est important, ils sont avec nous au cœur du dispositif.

La répartition sur les 4 clubs du Département des 4 fonctions du bureau exécutif est équilibrée. La création de commissions, (Sportive et Développement, Arbitrage, Administrative) afin que chaque membre puisse trouver sa place au sein du Comité a été effective encore cette année. Le CDV est resté auprès des clubs en faisant le lien avec les institutions que je remercie cordialement, le Conseil Départemental, le CDOS, la Ligue et tous les agents qui nous aident au quotidien. Le Comité participe aux réunions des différents acteurs du monde socio-sportif. Des liens acquis, indispensables pour un bon fonctionnement en toute connaissance des réglementations. Cette année a été tout particulièrement marquée par des nouvelles réglementations sanitaires, des décrets à date d'application complexe. Une attention constante pour que nous soyons toujours dans la légalité.

Les Conseils d'administration se sont déroulés suivant le cadencement prévu via une plateforme de visio-conférence et d'un groupe de messagerie instantanée. Nous avons repris les réunions en présentielle lors de notre dernière réunion 2021. Une fluidité d'information est essentielle en cette période délicate. Les clubs du Département ont été exemplaires de par leurs engagements sur leur territoire et par le retour d'informations permanentes au CDV. Ils ont su activer les différents leviers départementaux, régionaux ou nationaux mis à leur disposition.

Le Conseil d'Administration mis en place suite aux élections de 2021, n'a certes pas fonctionné de manière optimale. Il s'est réuni avec des ordres du jour denses. Une partie statutaire, une partie Commissions et une partie dialogue ouvert. Un des gros chantiers a été la construction du plan de développement pluriannuel 2021-2024, l'organisation d'un stage départemental pour nos jeunes régatiers, l'achat d'Optimist pour aider les clubs a amené leurs jeunes vers le niveau Ligue. La réécriture des règlements sportifs, l'élaboration des dossiers de subvention et leur répartition. Le sport bien-être, la Voile Entreprise..... La réactivité des clubs à

rouvrir, dès que possible a permis la reprise d'action tels que la voile scolaire, Toutes Voiles Dehors, l'ouverture à la location durant la période de l'été. Vie des clubs avec les Ecoles de sport, les entrainements de leurs équipes Tout cela dans le plus strict respect des consignes sanitaires. Des facteurs extérieurs ont aussi impacté nos actions. La météo capricieuse cet été, l'incompréhension parfois des décisions préfectorales, refus de transport pour les jeunes. Etat de nos plans d'eau, prolifération des algues, écosystème aquatique délicat.

Dans ses prérogatives, le Comité a eu à traiter en 2021 deux questions diverses envoyées avant le Conseil d'Administration. Ces questions ont été traitées par un dialogue ouvert, une écoute attentive et prévenante. Ces questions liées à des comportements inappropriés à l'encontre d'un club et d'un jeune licencié a donné lieu à un courrier de mise au point. Le Comité ne tolère pas et ne tolérera pas ces débordements. Des statuts, règlements divers régissent le Comité Départemental et doivent être respectés. Le vivre ensemble est incontournable de notre Comité et de nos Clubs.

Une note, pour finir, douce-amère vient teinter ce début d'année 2022 ; la venue de nouveaux variants contraint à nouveau notre quotidien et celui des associations. Ces dernières sont impactées tant dans le report ou annulation d'événement, la gestion des bénévoles et des salariés. Le bout du tunnel n'est pas loin et nous en tout cas nous sommes prêts. Des projets se font jours et ne demandent qu'à démarrer.

Le développement des clubs de voile sarthois fait partie du rayonnement de notre Département. La voile en Sarthe a beaucoup d'atouts à nous de les mettre en avant

Rapport d'Activité

La vie du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois et une Assemblée Générale en Visio. La plupart des réunions institutionnelles se sont déroulés en visio. Le Comité, par sa Présidente, le plus souvent y assiste. La présence du Comité est nécessaire afin d'être connu et reconnu de nos institutions. Toutes les décisions à prendre le sont lors de nos réunions. L'avis des présidents des clubs est demandé même s'ils ne peuvent pas voter. Un dialogue, le plus ouvert possible, est important pour une harmonisation du fonctionnement du Comité. Les thématiques sont très diverses, les Labels, les dossiers de subvention, les règlements départementaux, le calendrier des régates, les stages départementaux, les stages ligériens, les régates régionale, l'achat de nouveaux matériels, le retour sur les organisations de régates, les réunions diverse....et j'en oublie certainement. Tous les sujets sont discutés et argumentés en toute transparence. Tous les sujets sont sur la table et l'implication des élus ne faillis pas. Leur présence est régulière et active. Durant un an et demi nous nous sommes réunis en visio mais le présentielle va reprendre. C'est quand même plus convivial et la convivialité fait partie de notre ADN.

Les Compétitions

Le calendrier des régates départementales a été réduit 32 régates prévues 22 réalisées. C'est beaucoup mieux que l'année 2020. Le travail réalisé sur le calendrier est un exemple d'une bonne coopération des clubs. En effet chaque club étudie son calendrier en prenant en compte les désidératas des autres clubs. Deux à trois allers-retours mail permettent en 1 heure de réunion de valider le calendrier. Une coordination qui permet aux quatre clubs d'inscrire des régates Club, régates Critérium, Coupe Sarthe et des régates de Ligue. Maintenir le calendrier des régates départementales est un engagement de notre Comité. Nos clubs sont en capacité d'accueillir ce schéma de régates, ils ont des hébergements de proximité. Le calendrier départemental est impacté par le calendrier de la Ligue de Voile des Pays de la Loire. Une contrainte assumée par tous.

Le Comité Départemental a récompensé les régatiers du Département. La remise des trophées est un moment fort de l'année sportive. Même à minima, il était indispensable de procéder à cette proclamation de classements. Valoriser nos régatiers permet de mettre en

avant le travail accompli par les clubs et leurs entraîneurs. C'est aussi mettre en avant l'organisation des régates départementales régis par les règles fédérales sur lesquels les clubs s'appuient. Planifier une régate requière des démarches administratives, de rechercher des arbitres régionaux. A l'heure actuel le Département recense 10 arbitres régionaux Comité de Course et/ou jury, un arbitre jaugeur mesureur international, des bénévoles impliqués dans la sécurité mais aussi des bénévoles pouvant assurer les classements et la diffusion des résultats et aussi des bénévoles pour coordonner la journée (lots, pots, photos...) Le Comité Départemental aide les clubs dans les différentes phases de la réalisation des régates. Il est le garant de la bonne application des règles fédérales et de l'application des règlements départementaux.

Le Comité aide les licenciés intéressés par ces fonctions. Des subventions sont aussi allouées pour les régatiers souhaitant se former au sein de structures fédérales, tel que le stage à l'Ecole Nationale de Voile. Des aides à l'organisation des régates sont allouées vers les clubs par le Comité via des subventions du Conseil Départemental. Une aide dédiée aux jeunes des écoles de sport est accordée au regard de leur participation.

Le Comité se fait le relai des formations Arbitrage de la Ligue et/ou de la Fédération Française de Voile qu'il peut subventionner.

Les licenciés(es)

Une licence c'est quoi : c'est un document fourni par une Fédération Sportive qui s'est inscrit auprès d'elle. La licence sportive permet de participer aux compétitions. C'est le nombre de licences qui permet de déterminer le nombre d'adeptes pour un sport. Pour ce qui nous concerne le Comité Départemental recense 194 licenciés et 259 licenciés passeports voile. Ceux-ci correspondent aux stagiaires d'été et quelques stagiaires durant l'année.

Le nombre de licenciés reste cohérent au regard de la situation actuelle et de notre territoire éloigné de la mer. Les atouts pour nos licenciés sont liés à la tarification des adhésions de nos clubs, à l'encadrement tout au long de l'année, à des plans d'eau accessibles et des salariés très impliqués. Nous n'avons pas les contraintes de la navigation en mer avec les marées, la houle..... Tout au long de l'année nous pouvons naviguer. Nos licenciés peuvent acquérir une très bonne technique du fait de la configuration des plans d'eau. C'est très appréciable et permet une bonne pratique efficace et pragmatique de l'utilisation du matériel. Le rapport sportif va revenir plus en détail sur les licenciés et les classements.

Comité Départemental de Voile – 29 Boulevard St Michel, 72000 LE MANS – cdvoile.sarthe@wanadoo.fr

La Formation

Le Comité garde aussi un volet sur la formation. La formation des bénévoles des clubs, le suivi des arbitres, ainsi que pour les régatiers. C'est ainsi que les formations du CDOS sont subventionnées tel que les formations PSC1 initiation ou recyclage, les formations sur la comptabilité, la communication.

Les différents permis sont aidés, les formations spécifiques telles que les formations accompagnants Handis peuvent être subventionnées. Les demandes spécifiques argumentées par les clubs peuvent être soutenues.

La Communication

Depuis plusieurs années, le Comité Départemental de Voile de la Sarthe a mis en œuvre un site internet. Il est alimenté le plus régulièrement possible avec les infos des différents clubs et des informations institutionnelles. Une attention est aussi portée sur les partenaires tels que le CDOS avec un onglet relayant les formations. Un FACEBOOK administré par les 4 clubs est mis en place afin de partager les infos les concernant. On connaît tous l'impact que les réseaux sociaux ont en termes de diffusion d'information. En effet, les statistiques sur les actions ponctuelles et les vidéos publiées sur le réseau montrent qu'elles sont partagées. Nous sommes suivis par plus Nos structures ont besoins de cette visibilité qui est un vecteur de recrutement.

Pour conclure ces deux rapports, je souhaite renouveler tout mes remerciements vers les bénévoles, les salariés, les élus et les présidents des clubs sarthois. Sans eux rien ne serait possible. Qu'il sache que tout sera mis en œuvre pour les accompagner au quotidien et sur le développement de la pratique de notre sport, de notre passion.